

2R ELECTRICITE
Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle
Au capital de 500 euros
Siège social
07 CHEMIN DU CORDIER
38690 BIOL

RCS VIENNE 983 397

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 03 MAI 2025

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts de ma Société, je me suis réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de rendre compte de la situation et de l'activité de ma Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et de soumettre à l'approbation les comptes annuels dudit exercice.

Je vous donnerai toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à disposition dans les délais légaux.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société clôture le 31 décembre 2024 d'une durée exceptionnelle de 11 mois. Mon chiffre d'affaires s'est élevé à 85 347 €. Mes charges d'exploitation ont été de 54 743€, et mon résultat net se solde par un bénéfice de 26 021 €.

II. RESULTATS - AFFECTATION

1. Examen des comptes et résultats

Je vais présenter en détail les comptes annuels qui sont soumis à approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 85 347 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 9 euros.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 39 324 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 13 213 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 4 592 euros.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 2 197 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 9 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 54 743 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 30 613 euros.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de 30 613 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de VINGT SIX MILLE VINGT ET UN EUROS (26 021€)

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 42 218 euros.

2. Proposition d'affectation du résultat

Je propose de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de VINGT SIX MILLE VINGT ET UN EUROS (26 021€)

Je propose également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la manière suivante

Bénéfice de l'exercice 26 021 euros

A la réserve légale 26 021 euros
S'élevant ainsi à 26 021 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 26 521 euros.

3. Distributions antérieures de dividendes

S'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

4. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, je précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

III. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Je demande, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Ces conventions sont décrites dans le rapport spécial du Président prévu à l'article L. 227-10, alinéa 1 du Code de commerce.

IV. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Je précise qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, je donne quitus de ma gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel j'ai à me prononcer.

Monsieur Raphael ROBERT,
Président

2R ELECTRICITE
7 chemin du cordier
38690 BIOL
06 49 71 58 85 - 2relectricite38@gmail.com
SIRET 983 397 381 00010 - APE 4321A



2R ELECTRICITE
Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle
Au capital de 500 euros
Siège social
07 CHEMIN DU CORDIER
38690 BIOL

RCS VIENNE 983 397 381

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 03 MAI 2025

FEUILLE DE PRESENCE

N°	Associés	Pleine Propriété	Voix	Nom du mandataire éventuel - Signature
1	Monsieur Raphael ROBERT 7 chemin du cordier 38690 BIOL	100	100	

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence

Le président

2R ELECTRICITE
7 chemin du cordier
38690 BIOL
06 49 71 58 85 - 2relectricite38@gmail.com
SIRET 983 397 381 00010 - APE 4321A



2R ELECTRICITE
Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle
Au capital de 500 euros
Siège social
07 CHEMIN DU CORDIER
38690 BIOL

RCS VIENNE 983 397 381

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 03 MAI 2025

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ,
Et le TROIS MAI, à neuf heures,

L'associé unique de la société 2R ELECTRICITE s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 7 CHEMIN DU CORDIER 38690 BIOL.

Il a été établi une feuille de présence signée par l'associé présent.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Raphael ROBERT, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par le membre du bureau, permet de constater que l'associé présent, représenté ou ayant voté par correspondance possèdent 100 actions sur les 100 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant la totalité des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2024,
- le rapport de gestion du Président,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés à l'associé ou tenu à la disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant

ORDRE DU JOUR

Rapport de gestion du Président,
Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 et quitus au Président,

Affectation du résultat de l'exercice,
Questions diverses,
Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion et le rapport spécial du Président sur les conventions.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à VINGT SIX MILLE VINGT ET UN EUROS (26 021 €) de la manière suivante

Bénéfice de l'exercice	26 021 euros
A la réserve légale	26 021 euros
S'élevant ainsi à 26 021 euros	

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix de l'associé.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix de l'associé.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix de l'associé.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le membre du bureau

Monsieur ROBERT Raphael



2R ELECTRICITE

7 chemin du cordier

38690 BIOL

06 49 71 58 85 - 2relectricite38@gmail.com

SIRET 983 397 381 00010 - APE 4321A

DOSSIER FISCAL

SAS CONTALIM

48 IMPASSE DES AULNES

38300 RUY-MONTCEAU

04.74.93.94.22

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
2R ELECTRICITE					
SIRET	0	0	0	0	0
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
				SIRET	
B ACTIVITE					
Activités exercées				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal				Bénéfice imposable au taux normal	
Bénéfice imposable à 15%				0	Déficit
30 613				Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quinquies)			
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater V					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI	x NON
Si oui, indication du logiciel utilisé				CEGID	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liassés fiscaux sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:	
SAS CONTALIM 48 IMPASSE DES AULNES 38300 RUY-MONTCEAU Tél: 04.74.93.94.22				Tél:	
OGA/OMGA				Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:				Date: Lieu	
				Qualité et nom du signataire:	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné				Signature	
Examen de conformité fiscale (ECF)					

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2025

Page 3

Désignation de l'entreprise2R ELECTRICITE

Néant

*

Adresse de l'entreprise

Numéro SIRET *0000000000000000

Durée de l'exercice en nombre de mois *12

Durée de l'exercice précédent *12

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122024		00000	
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net	
		1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012			
		Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	12 000	030	2 197	9 803	
	Immobilisations financières *(1)	040		042			
	Total I (5)	044	12 000	048	2 197	9 803	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	2 600	052	2 600	
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	1 918	070	1 918	
		Autres *(3)	072	182	074	182	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	27 715	086	27 715		
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	32 415	098	32 415		
	Total général (I+II)	110	44 415	112	2 197	42 218	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	500				
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		132			
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136	26 021				
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142	26 521				
	Provisions pour risques et charges	154					
	Total II	156	(200)				
	Emprunts et dettes assimilées	164					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166	10 125				
DETTES (4)	Fournisseurs et comptes rattachés	169	1 165	172	5 757		
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)			173	15		
	Comptes courants d'associés			175			
	Autres dettes			174			
	Produits constatés d'avance			176	15 697		
	Total III			180	42 218		
	Total général (I + II + III)						
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	12 000		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Dossier N° 002818 en Euros.

Désignation de l'entreprise 2R ELECTRICITE

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le

13 1 1 2 2 0 2 4

Néant

Exercice N-1 clos le

10 0 0 0 0

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises * dont export et livraisons

Production vendue { biens intracommunautaires services * }

209

215

217

210

214

218

85 347

Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)

222

Production immobilisée *

224

Subventions d'exploitation reçues

226

Autres produits

230

9

Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)

232

85 356

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)

234

Variation de stock (marchandises) *

236

Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)

238

41 924

Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *

240

(2 600)

Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier - immobilier)

242

13 213

Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)

244

Rémunérations du personnel *

250

Charges sociales (cf. renvoi 380)

252

Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce 255)

254

2 197

Dotations aux provisions

256

Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259

{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260

262

9

Total des charges d'exploitation (II)

264

54 743

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

270

30 613

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Produits financiers (III)

280

Produits exceptionnels (IV)

290

Charges financières (V)

294

Charges exceptionnelle { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347

{ dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348

300

(VI)

Impôts sur les bénéfices * (VII)

306

4 592

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

310

26 021

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312

26 021

314

RÉINTÉGRATIONS

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *

316

Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles

318

Provisions non déductibles *

322

Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)

324

4 592

Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247

Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* 248

330

Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration) 249

251

Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

998

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

999

DÉDUCTIONS

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

997

Entreprise nouvelles (44. sexies) 986

Zone franche urbaine (44 octies A) 987

Zones de restructuration de la défense (44 terdecies) 127

Zones de revitalisation rurales (44 quinquies) 138

342

(FRR) France Ruralités Revitalisation (art.44 quinquies A) 181

Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989

Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991

Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992

350

Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345

Investissements et souscriptions outre-mer 344

Créance due au report en arrière du déficit 346

Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993

Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1
Déficit col. 2

352

30 613

354

DÉFICITS

Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)

356

Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :

360

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

370

30 613

372

Désignation de l'entreprise : 2R ELECTRICITE												Néant ☐ *	
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462	12 000	464		466	12 000		12 000		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492	12 000	494		496	12 000		12 000		
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial			495		497		498		499				
Autres immobilisations incorporelles			500		502		504		506				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552	2 197	554		556		2 197			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL			570		572	2 197	574		576		2 197		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2		3		4		5					
	6	7		8		9		10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme							
						19 % ⑥		15 % ou 12,8 % ⑦		0 % ⑧			
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : 2R ELECTRICITE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683
Autres immobilisations incorporelles	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques matériel et outillage	730		735
Inst. générales agenc. am. divers	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés			983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	
Déficits reportables			984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	
Déficits de l'exercice			860	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)			870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	24 148
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	19 764
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 2R ELECTRICITE

31/12/2024

[illegible]

5

Désignation de l'entreprise : 2R ELECTRICITE					Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01/01/2024			et clos le : 31/12/2024		Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS								
Effectif moyen du personnel * :					376			
dont apprentis					657			
dont handicapés					651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale					861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE								
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE								
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises					108	85 347		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées					118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges					105			
TOTAL 1					106	85 347		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée								
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					115	9		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation					143			
Subventions d'exploitation reçues					113			
Variation positive des stocks					111	2 600		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée					116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation					153			
TOTAL 2					144	2 609		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)								
Achats					121	49 131		
Variation négative des stocks					145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances					125	6 006		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée					133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					148	9		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée					128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					150			
TOTAL 3					152	55 146		
IV- Valeur ajoutée produite								
Calcul de la valeur ajoutée					(total 1 + total 2 - total 3)		137	32 810
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises								
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).					117	32 810		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE								
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD								
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)			022	85 347	Effectifs au sens de la CVAE *		023	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)					026			
Période de référence			024	01/01/2024	160	31/12/2024		
Date de cessation					186			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.								
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.								

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1) Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET

0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

2R ELECTRICITE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL

VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905		TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

COMPTES ANNUELS

SAS CONTALIM

48 IMPASSE DES AULNES

38300 RUY-MONTCEAU

04.74.93.94.22

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	12 000	2 197	9 803		9 803	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	12 000	2 197	9 803		9 803	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	2 600		2 600		2 600	
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 918		1 918		1 918	
	Autres créances	182		182		182	
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	27 715		27 715		27 715	
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	32 415		32 415		32 415	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	44 415	2 197	42 218		42 218	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	500		500	
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	26 021		26 021	
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	26 521		26 521	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	185		185	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 125		10 125	
	Dettes fiscales et sociales	5 757		5 757	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	15 697		15 697	
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	42 218		42 218	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

15 697

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 12	Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	85 347		85 347		85 347	
Chiffre d'affaires NET	85 347		85 347		85 347	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			9		9	
Total des Produits d'exploitation (I)			85 356		85 356	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			41 924		41 924	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			2 600		2 600	
Autres achats et charges externes *			13 213		13 213	
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 197		2 197	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			9		9	
Total des Charges d'exploitation (II)			54 743		54 743	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			30 613		30 613	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2024	12		12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		30 613			30 613	
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		4 592			4 592	
Total des produits (I+III+V+VII)		85 356			85 356	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		59 335			59 335	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		26 021			26 021	

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		9 803		9 803	
21820000 Mat?riel de transport		12 000		12 000	
28182000		2 197		2 197	
Total II		9 803		9 803	
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS		2 600		2 600	
31000000 STOCK MATIERES PREMIERES		2 600		2 600	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		1 918		1 918	
41100000 Clients (compte collectif)		1 918		1 918	
AUTRES CREANCES		182		182	
40100000 Fournisseurs (compte collectif)		182		182	
DISPONIBILITES		27 715		27 715	
51200000 Banque		27 715		27 715	
Total III		32 415		32 415	
TOTAL GENERAL		42 218		42 218	

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAL		500		500	
10130000 Compte 1013000		500		500	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		26 021		26 021	
Total I		26 521		26 521	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		185		185	
16500000 COMPTE D'ATTENTE		200		200	
45510000 Compte 4551000		15		15	
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		10 125		10 125	
40100000 Fournisseurs (compte collectif)		10 125		10 125	
DETTE FISCALE ET SOCIALES		5 757		5 757	
44400000		4 592		4 592	
44551000 TVA ? d?caisser		233		233	
44566110 TVA d?ductible Achats Taux 1/F		18		18	
44571110 TVA collect?e Ventes Taux 1/Fa		274		274	
44571120 TVA collect?e Ventes Taux 2/Fa		640		640	
Total IV		15 697		15 697	
TOTAL GENERAL		42 218		42 218	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2024	12	12	
	Euros		%	
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	85 347		85 347	
70600000 Prestations de services TVA 1	29 777		29 777	
70600020 Prestations de services TVA 2	53 293		53 293	
70601000 Prestations de services exon?r	2 277		2 277	
Chiffre d'affaires NET	85 347		85 347	
AUTRES PRODUITS	9		9	
75800000 Produits divers de gestion cou	9		9	
Total des Produits d'exploitation	85 356		85 356	
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	41 924		41 924	
60100000 Achats stock?s - Mati?res prem	41 924		41 924	
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEM.)	2 600		2 600	
60310000 VARIATION DE STOCK MAT PREM	2 600		2 600	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	13 213		13 213	
60611000 EDF Consommations	3 558		3 558	
60612000 Carburant	1 498		1 498	
60614000 CHAUFFAGE BOIS	207		207	
60630000 Petit mat?riel et outillage	1 943		1 943	
61550000 Entretien et r?parations sur b	16		16	
61560000 Compte 6156000	220		220	
61610000 Compte 6161000	1 839		1 839	
62260000 FRAIS DE COMPTABILITE	110		110	
62270000 Compte 6227000	422		422	
62300000 Publicit?, publications, relat	156		156	
62510000 Compte 6251000	325		325	
62570000 Compte 6257000	2 210		2 210	
62600000 Frais postaux et t?l?communica	536		536	
62700000 Services bancaires et assimil?	55		55	
62810000 Compte 6281000	117		117	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 197		2 197	
68112000	2 197		2 197	
AUTRES CHARGES	9		9	
65800000 Charges diverses de gestion co	9		9	
Total des Charges d'exploitation	54 743		54 743	
R?sultat d'exploitation	30 613		30 613	
R?sultat courant avant imp?ts	30 613		30 613	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	4 592		4 592	
69500000	4 592		4 592	
Total des produits	85 356		85 356	
Total des charges	59 335		59 335	
* Proratisation de l'?cart en fonction du nombre de mois				

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1 *	
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	26 021		Euros	%
			26 021	
* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois.				

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 21820000 Mat?riel de transport

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001 000	CAMION	12 000.00	010224	L 20,00		2 197.00	2 197.00	9 803.00	

Récapitulatif général

Valeur brute Immobilisation début exercice	Augmentations				Diminutions			Valeur brute Immo. fin exercice
	Réévaluation	Acquisition	Poste/Poste	Total	Cession	Poste/Poste	Total	
		12 000.00		12 000.00				12 000.00

Montants des Amortissements début exercice	Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions Amort. sortis de l'actif	Montant Amortissements fin exercice	Amortissements dérogatoires	
	Linéaires	Dégressif	Exceptionnels	Total			Dotations	Reprises
	2 197.00			2 197.00		2 197.00		

ETAT DES ACQUISITIONS

Compte	No Immo.	Libellé	Fournisseur	Acquisitions			Type Taux	Durée en Années
				Date	Montant HT	Montant TVA		
21820000	00001000	CAMION		010224	12 000.00		L 20.00	5
		Total acquisitions			12 000.00			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
2R ELECTRICITE					
SIRET	0	0	0	0	0
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
				SIRET	
B ACTIVITE					
Activités exercées				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal				Bénéfice imposable au taux normal	
Bénéfice imposable à 15%				0	Déficit
30 613				Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)			
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :					
dans le secteur productif, art. 244 quater V					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI	x NON
Si oui, indication du logiciel utilisé				CEGID	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liassés fiscaux sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:	
SAS CONTALIM 48 IMPASSE DES AULNES 38300 RUY-MONTCEAU Tél: 04.74.93.94.22				Tél:	
OGA/OMGA				Viseur conventionné	
(Cocher la case correspondante)				Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:				Date: Lieu	
				Qualité et nom du signataire:	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné				Signature	
Examen de conformité fiscale (ECF)					

Néant ☐ *

Durée de l'exercice en nombre de mois * | 1 2 | Durée de l'exercice précédent * | 1 2 |

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise 2R ELECTRICITE

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le

13 1 1 2 2 0 2 4

Néant

Exercice N-1 clos le

10 0 0 0 0

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210				
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214				
		services *		217		218	85 347			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222				
	Production immobilisée *					224				
	Subventions d'exploitation reçues					226				
	Autres produits					230	9			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	85 356				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234				
	Variation de stock (marchandises) *					236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	41 924			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240	(2 600)			
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)					242	13 213			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *			243		244				
	Rémunérations du personnel *					250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252				
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce			255		254	2 197			
	Dotations aux provisions					256				
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262	9		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260					
	Total des charges d'exploitation (II)					264	54 743			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	30 613			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280				
	Produits exceptionnels (IV)					290				
	Charges financières (V)					294				
	Charges exceptionnelle	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347		300			
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348					
	Impôts sur les bénéfices * (VII)					306	4 592			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	26 021				
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	26 021	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318				
	Provisions non déductibles *					322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324	4 592			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138	342
	(FRR)France Ruralités Revitalisation(art.44 quindecies A)	181		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G					Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	30 613	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	30 613	372		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 2R ELECTRICITE												Néant ☐ *	
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462	12 000	464		466	12 000	12 000			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492	12 000	494		496	12 000	12 000			
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial			495		497		498		499				
Autres immobilisations incorporelles			500		502		504		506				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552	2 197	554		556	2 197				
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL			570		572	2 197	574		576	2 197			
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2		3		4		5					
	6	7		8		9		10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme							
						19 % ⑥			15 % ou 12,8 % ⑦		0 % ⑧		
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.
(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : 2R ELECTRICITE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683
Autres immobilisations incorporelles	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques matériel et outillage	730		735
Inst. générales agenc. am. divers	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés			983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982		Déficits reportables
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Déficits de l'exercice
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)
				870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	24 148
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	19 764
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 2R ELECTRICITE

31/12/2024

[illegible]

5

Désignation de l'entreprise : 2R ELECTRICITE					Néant ☐ *					
Exercice ouvert le : 01/01/2024			et clos le : 31/12/2024		Durée en nombre de mois		1	2		
DECLARATION DES EFFECTIFS										
Effectif moyen du personnel * :					376					
dont apprentis					657					
dont handicapés					651					
Effectifs affectés à l'activité artisanale					861					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE										
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE										
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises					108		85 347			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées					118					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					119					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges					105					
TOTAL 1					106		85 347			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée										
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					115		9			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation					143					
Subventions d'exploitation reçues					113					
Variation positive des stocks					111		2 600			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée					116					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation					153					
TOTAL 2					144		2 609			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)										
Achats					121		49 131			
Variation négative des stocks					145					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances					125		6 006			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					146					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée					133					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					148		9			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée					128					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					135					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					150					
TOTAL 3					152		55 146			
IV- Valeur ajoutée produite										
Calcul de la valeur ajoutée					(total 1 + total 2 - total 3)		137 32 810			
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises										
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).					117		32 810			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE										
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD										
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020						
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)			022		85 347		Effectifs au sens de la CVAE *		023	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)					026					
Période de référence			024		01/01/2024		160		31/12/2024	
Date de cessation					186					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.										
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.										

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1) Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET

0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

2R ELECTRICITE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL

VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905		TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		9 803		9 803	
21820000	Mat?riel de transport	12 000		12 000	
28182000		2 197		2 197	
TOTAL I		9 803		9 803	
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION		2 600		2 600	
31000000	STOCK MATIERES PREMIERES	2 600		2 600	
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		1 918		1 918	
41100000	Clients (compte collectif)	1 918		1 918	
AUTRES CREANCES		182		182	
40100000	Fournisseurs (compte collectif)	182		182	
DISPONIBILITES		27 715		27 715	
51200000	Banque	27 715		27 715	
TOTAL II		32 415		32 415	
TOTAL GENERAL		42 218		42 218	

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		500		500	
10130000 Compte 1013000		500		500	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		26 021		26 021	
TOTAL I		26 521		26 521	
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		200		200	
16500000 COMPTE D'ATTENTE		200		200	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		10 125		10 125	
40100000 Fournisseurs (compte collectif)		10 125		10 125	
DETTES FISCALES ET SOCIALES		5 757		5 757	
44400000		4 592		4 592	
44551000 TVA ? d?caisser		233		233	
44566110 TVA d?ductible Achats Taux 1/F		18		18	
44571110 TVA collect?e Ventes Taux 1/Fa		274		274	
44571120 TVA collect?e Ventes Taux 2/Fa		640		640	
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES		15		15	
45510000 Compte 4551000		15		15	
TOTAL III		15 697		15 697	
TOTAL GENERAL		42 218		42 218	

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2024	12		12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	85	347			85	347
70600000 Prestations de services TVA 1	29	777			29	777
70600020 Prestations de services TVA 2	53	293			53	293
70601000 Prestations de services exon?r	2	277			2	277
AUTRES PRODUITS	9				9	
75800000 Produits divers de gestion cou	9				9	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	85	356			85	356
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	41	924			41	924
60100000 Achats stock?s - Mati?res prem	41	924			41	924
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS)	2	600			2	600
60310000 VARIATION DE STOCK MAT PREM	2	600			2	600
AUTRES CHARGES EXTERNES	13	213			13	213
60611000 EDF Consommations	3	558			3	558
60612000 Carburant	1	498			1	498
60614000 CHAUFFAGE BOIS		207				207
60630000 Petit mat?riel et outillage	1	943			1	943
61550000 Entretien et r?parations sur b		16				16
61560000 Compte 6156000		220				220
61610000 Compte 6161000	1	839			1	839
62260000 FRAIS DE COMPTABILITE		110				110
62270000 Compte 6227000		422				422
62300000 Publicit?, publications, relat		156				156
62510000 Compte 6251000		325				325
62570000 Compte 6257000	2	210			2	210
62600000 Frais postaux et t?l?communica		536				536
62700000 Services bancaires et assimil?		55				55
62810000 Compte 6281000		117				117
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2	197			2	197
68112000	2	197			2	197
AUTRES CHARGES	9				9	
65800000 Charges diverses de gestion co	9				9	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	54	743			54	743
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	30	613			30	613
IMPOTS SUR LES BENEFICES	4	592			4	592
69500000	4	592			4	592
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	26	021			26	021
* Proratisation de l'ecart en fonction du nombre de mois						

